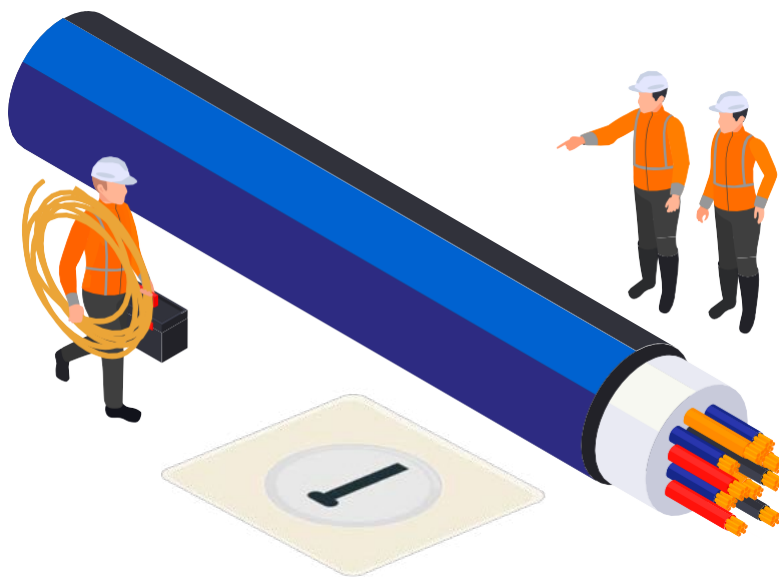


DOSSIER DE PRESSE

FERMETURE DU RÉSEAU DE CUIVRE

LA FIBRE OPTIQUE PREND LE RELAIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

*Les opérateurs télécoms poursuivent leur engagement dans la transition numérique des territoires.
Ils accompagnent les entreprises et le grand public dans la transition vers la fibre
et l'arrêt progressif du réseau de cuivre.*



La fermeture progressive du réseau cuivre est engagée dans le département de la Moselle. Une rencontre à Sarraltroff, le 17 octobre 2025, a permis d'en expliquer les raisons, d'en mesurer les impacts et de présenter les dispositifs d'accompagnement.

Grâce au déploiement de la fibre optique, le territoire s'engage résolument vers le 100 % très haut débit.

Organisé grâce à la précieuse contribution des membres de la Fédération française des télécoms, en particulier de ORANGE CONCESSIONS à travers sa filiale dédiée MOSELLE NUMÉRIQUE, et de MOSELLE FIBRE qui a déployé la fibre localement, l'événement a rassemblé de nombreux acteurs du territoire pour échanger autour de cette transition technologique majeure. À cette occasion, Romain Bonenfant, directeur général de la Fédération française

des télécoms (FFTélécoms), était présent aux côtés des représentants des opérateurs et des élus locaux pour rappeler les enjeux nationaux de cette transformation et souligner les efforts réalisés localement. Cette rencontre s'est tenue en présence de Jean-Paul DASTILLUNG, président de MOSELLE FIBRE et vice-président du département de la Moselle, Roland KLEIN, président de la Communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud, Francis MATHIS, maire de Sarraltroff, Jean-Germain BRETON, président d'ORANGE CONCESSIONS, des représentants des élus nationaux et locaux et des représentants de l'État. Depuis décembre 2020, la commune de Sarraltroff bénéficie d'une couverture complète en très haut débit grâce à la fibre. Après avoir accéléré avec succès le déploiement de la fibre optique (FttH) sur l'ensemble du territoire, les opérateurs télécoms s'attachent désormais à accompagner les particuliers, les entreprises et les collectivités dans cette transition vers des réseaux plus performants et durables. À partir du 27 janvier 2026, le réseau de cuivre cessera de fonctionner dans la commune de Sarraltroff.



Fin du réseau de cuivre : une étape décisive dans la modernisation des infrastructures numériques

Pendant plus de cinquante ans, le réseau de cuivre a permis aux Français d'accéder à la téléphonie fixe puis à l'Internet haut débit *via* l'ADSL. Ce réseau, aujourd'hui en fin de vie, ne répond plus aux exigences croissantes en matière de débit, de fiabilité et de performance. Il sera progressivement fermé d'ici à 2030 et pourra être remplacé par la fibre optique.

Depuis 2011, le déploiement de la fibre optique constitue le plus grand chantier d'infrastructure du pays. Grâce au Plan France Très Haut Débit, porté par l'État, les collectivités locales et les opérateurs, la fibre est aujourd'hui accessible à une très large majorité des foyers et des entreprises. Ce pari réussi du déploiement se matérialise aujourd'hui avec des taux de couverture et d'adoption à la fibre optique parmi les plus hauts d'Europe : fin juin 2025, 93 % des locaux en France sont raccordables à la fibre optique, soit 41,6 millions de foyers et entreprises (source : Arcep).



Les avantages de la fibre optique

La fibre optique, un fil de verre de l'épaisseur d'un cheveu, déployée massivement à partir des années 2010, offre des performances supérieures en matière de débit, de résilience et d'efficacité énergétique :

- Des performances accrues : elle permet de transmettre un volume de données bien plus important que le DSL, assurant ainsi une qualité de connexion supérieure.
- Une meilleure résistance aux conditions climatiques : contrairement au réseau DSL, la fibre n'est pas sensible aux intempéries comme les fortes pluies, qui peuvent affecter la connexion.
- Une consommation énergétique réduite : la fibre optique consomme environ quatre fois moins d'électricité que le réseau cuivre.

Très concrètement, elle offre aux utilisateurs un accès au très haut débit, rendant possible la télévision par Internet, le streaming ou encore le télétravail dans des conditions optimales. Sa très large adoption par les particuliers en fait aujourd'hui l'infrastructure fixe de référence. Elle présente aussi de nombreux avantages pour les professionnels qui sont également appelés à migrer leurs usages vers cette technologie. C'est donc naturellement que le réseau cuivre, moins performant et plus énergivore, sera progressivement fermé d'ici à 2030.

La fermeture du cuivre en Moselle est lancée

Le département de la Moselle bénéficie pleinement de cette dynamique, avec plus de 557 000 locaux déjà raccordables à la fibre optique, soit près de 90 % des locaux du département. Cette dynamique se poursuivra dans les mois à venir, avec pour objectif de généraliser la fibre optique sur tout le territoire, partout où cela est possible.

La fermeture du réseau de cuivre se déroule en deux étapes :

Fermeture commerciale :

Il n'est plus possible de souscrire une nouvelle offre ou de changer d'opérateur sur le réseau de cuivre. Les abonnements existants continuent cependant toujours de fonctionner.

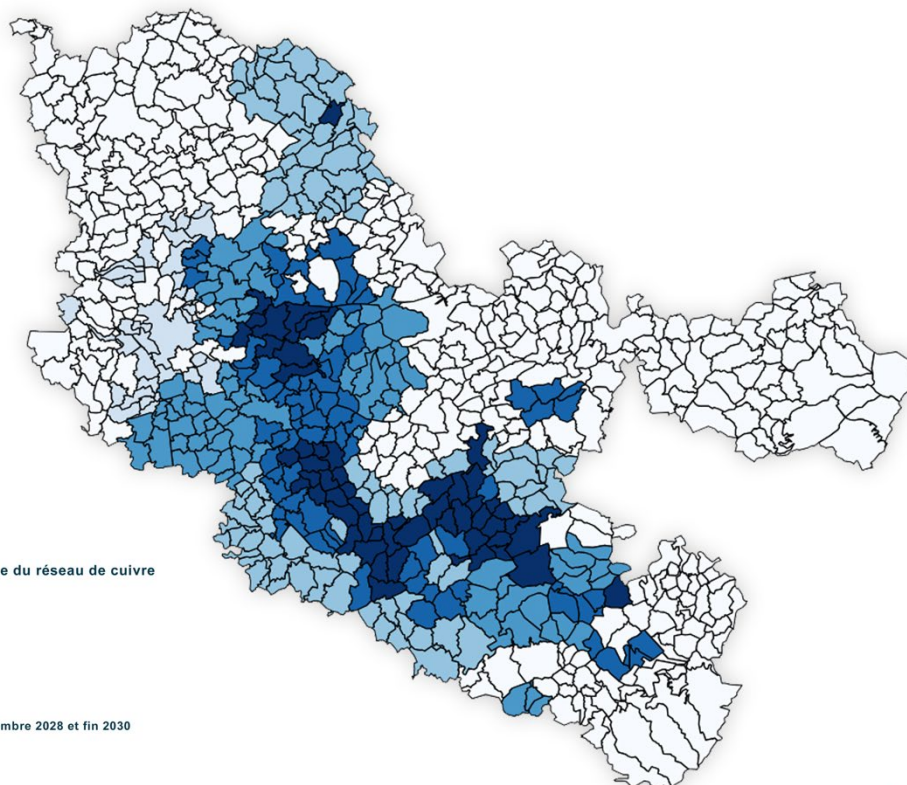
Fermeture technique :

L'ensemble des services sur le réseau de cuivre sera définitivement arrêté, à l'échelle de chaque commune.

Calendrier de fermeture du réseau de cuivre

Date de fermeture technique du réseau de cuivre

- 27/01/2026 (lot 2)
- 31/01/2027 (lot 3)
- 31/01/2028 (lot 4.1)
- 31/05/2028 (lot 4.2)
- 31/10/2028 (lot 4.3)
- Date à préciser, entre novembre 2028 et fin 2030



Cette transition s'organise selon un calendrier progressif :

Lot 1

Premières fermetures techniques réalisées avec succès le 31 janvier 2025 dans 162 communes, dont 0 commune dans le département de la Moselle.

Lot 2

Lancé le 28 juin 2023, ce lot concerne 829 communes, dont 62 dans le département de la Moselle. La fermeture commerciale est déjà effective. La fermeture technique interviendra le 27 janvier 2026 pour 763 communes (dont 58 en Moselle).

Lot 3

Lancé début 2024, il comprend 2 143 communes, dont 70 dans le département de la Moselle, avec une fermeture technique programmée au 31 janvier 2027.

Lot 4

Lancé en janvier 2025, ce lot concerne 6 849 communes, dont 217 dans le département de la Moselle. Compte tenu des volumes importants de ce lot, ORANGE a décomposé le lot en trois sous-lots de fermeture technique qui s'échelonnent au cours de l'année 2028 :

- Sous-lot 4.1 : 31 janvier 2028 (83 communes de Moselle)
- Sous-lot 4.2 : 31 mai 2028 (101 communes de Moselle)
- Sous-lot 4.3 : 31 octobre 2028 (33 communes de Moselle)

Lot 5

Ce lot est en phase de construction, il pourra concerner environ 11 millions de locaux. La fermeture technique est prévue en janvier 2029.

Pour connaître la date de fermeture du réseau de cuivre dans votre commune, consultez le module de recherche mis à disposition par la DGE, régulièrement mis à jour. [La fermeture du réseau cuivre dans votre commune](#) | [Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Une initiative innovante de MOSELLE FIBRE et de MOSELLE NUMÉRIQUE : le dispositif ciblé d'accompagnement des derniers foyers non raccordés à la fibre optique

Sur le territoire de MOSELLE FIBRE, plus de 74 % des logements sont passés à la fibre optique, soit plus de 120 000 foyers. Sur les 62 communes concernées par le lot 2 du décommissionnement, plus de 65 % des logements sont passés à la fibre. Pour éviter que des habitants se retrouvent sans service de téléphone, de télévision ou d'Internet à compter du 27 janvier 2026, MOSELLE FIBRE, avec le concours de son exploitant MOSELLE NUMÉRIQUE, a recruté deux conseillers aux raccordements chargés d'accompagner les Mosellans dans leur passage à la fibre.

Ces conseillers au raccordement ont ainsi pour mission de :

- Sensibiliser la population sur les conséquences du décommissionnement du cuivre et la présence du réseau FttH ainsi que de ses services.
- Accompagner l'utilisateur final dans sa prise de commandes avec les opérateurs commerciaux.
- Assister l'utilisateur final lors du rendez-vous de raccordement avec l'opérateur commercial.
- Conseiller l'utilisateur final sur l'emplacement de la PTO par rapport à la connexion de ses équipements.
- Recenser, qualifier et faire remonter les problèmes d'éligibilité.
- Recenser, qualifier et faire remonter les causes d'échecs de raccordement n'incombant pas à l'utilisateur final (absence de désaturation de PBO, annulation opérateur commercial, casse GC en domaine public...).
- Assister et conseiller l'utilisateur final pour la résolution des causes d'échecs de raccordement lui incombant (non-viabilisation du terrain, casse en domaine privé, repérage de réseau en domaine privé...).

L'intervention de ces conseillers, intégralement prise en charge par MOSELLE FIBRE et MOSELLE NUMÉRIQUE, est gratuite pour la population. Cette initiative unique en France devrait permettre aux derniers logements non

raccordés de passer à la fibre optique.

Les conseillers aux raccordements de MOSELLE FIBRE sont joignables :

- les lundis, mercredis ou vendredis
au 03 54 48 81 16 ;

- par mail à l'adresse :

contact@moselle-fibre.fr.

Anticipez dès maintenant le passage au très haut débit

Les usagers sont invités à migrer vers la fibre dès que possible, afin de garantir la continuité de leurs services. Pour en savoir plus sur la fermeture progressive du réseau de cuivre et les démarches à suivre, consultez la page dédiée du **ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique** : [Actualités | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)

Pour accéder aux contenus dédiés aux élus : [Élus locaux | Ministère de l'Économie des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique](#)